



FEDERATION DU BTP SOMME

Jeudi 25 Octobre 2018  
à 14h00

**FFB SOMME**  
**44 square Friant les 4 chênes**  
**à Amiens**

**PARKING GRATUIT**

**REPONSE SOUHAITEE**  
**Avant le 11 octobre 2018**

### CHORUS PRO

*Dématérialisation des factures  
« marchés publics » obligatoire*

**Entreprises - Maîtres d'œuvre - Maîtres d'ouvrage**  
**Tous concernés au 1<sup>er</sup> janvier 2019**

Madame, Monsieur,

L'ordonnance du 26 juin 2014 relative au développement de la facturation électronique prévoit que les factures adressées par les fournisseurs (entreprises) aux structures du secteur public doivent être dématérialisées.

Si pour les émetteurs de factures à destination du secteur public, le calendrier de mise en œuvre de cette obligation est progressif, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les TPE-PME de 10 à 250 salariés seront concernées et en 2020 les entreprises de moins de 10 salariés.

Afin de préparer cette (r)évolution des pratiques, il faut anticiper.

Aussi, la FFB SOMME et l'Ordre des Architectes vous proposent une réunion animée par Romain EVEN, de l'AIFE (Agence pour l'Informatique Financière de l'Etat) qui présentera cette nouvelle obligation ainsi que la plateforme « CHORUS PRO » : portail unique de la facture électronique.

Nous vous attendons nombreux et vous remercions de nous informer au plus vite de votre présence afin de ne pas vous relancer inutilement.

Dans l'attente de vous retrouver,

Cordialement.

**Nicolas BLANGY**  
**Président**

## PROGRAMME

**Seront développés les points suivants :**

*Champ d'application de la dématérialisation des factures*

*Présentation théorique et pratique de l'outil « CHORUS PRO »*

*Création de profil, intégration et suivi des factures par l'Entreprise et le Maître d'œuvre*

*Questions/réponses*



### COUPON-REPONSE

À retourner par fax au 03 22 92 45 89 ou par mail moronvallem@d80.ffbatiment.fr



Mme, M. ....  
Entreprise : .....  
Portable : .....  
E-mail : .....  
Accompagné(e) de : .....

Participera(ont)  Ne participera(ont) pas

44 square Friant les 4 chênes  
BP 40121  
80001 AMIENS CEDEX 1  
Tél.: 03 22 91 53 62

Réunion : 25/10/2018 « CHORUS PRO »